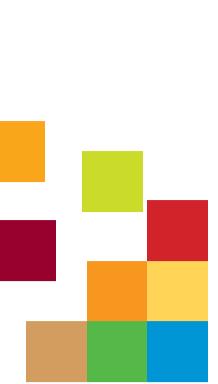


Le Chartrain



Journal d'informations municipales - Février 2015

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



... 31 décembre



Au centre d'animation l'Igloo... Atelier cuisine et repas intergénérationnels avec les résidents de l'EHPAD...



... 19 et 20 janvier

Le Théâtre des Tarabates se donne en spectacle pour les scolaires sur la scène du Pôle Sud.

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 15 déc.
- (P2) Mille-Pattes
- (P4) Zone bleue

Inter-co

- (P3) Quand l'agglo devient métropole

En ville

- (P5) Quand la nature prend son envol
- (P5) Voeux au personnel communal
- (P6) Opération logement
- (P6) Info vélo

Côté Asso

- (P6) Echos d'assos

Culture

- (P7) Arktikugol
- (P7) Les petites peintures...
- (P7) Aux 4 coins du Monde
- (P7) Info Médiathèque

Enfance Jeunesse

- (P8) En 3^e, l'heure du choix
- (P8) A l'école Brocéliande

A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

Création - Chanson - Danse Un jour de neige

C'est l'histoire d'un musicien décalé et fantaisiste qui rencontre une auteure autiste et sa mère... les textes le bouleversent. Hélène Nicolas, dite Babouillec, auteure sans parole diagnostiquée autiste n'a jamais parlé mais elle a bien des choses à nous dire...

Erwan Roux a sélectionné des textes d'Hélène et de sa mère : "C'est une écriture poétique et originale, puissante, chargée en émotion". De cette rencontre naît un spectacle à la frontière de la chanson, du théâtre et de la danse, coproduit par la ville de Chartres de Bretagne.

Ainsi, sur scène, deux musiciens et une danseuse mettent en lumière des textes qui parlent d'enfermement, de folie ou de l'incapacité à communiquer : "Ce spectacle n'a pas pour objet de raconter une vérité, d'évoquer la maladie, mais plutôt d'amener chacun à se questionner sur sa perception de la norme et de la folie", explique l'artiste.

Un clavier, un violoncelle, une guitare, des percussions. Un décor fait d'ampoules et de micros suspendus... trois chaises... deux musiciens et une

danseuse. Un son organique et acoustique où l'on pourra entendre les respirations, les pas et les cordes qui frottent.

Pour la p'tite histoire...

Il y a quelques années, avant de devenir le chanteur à succès M. Roux, Erwan fréquentait le Collège de Fontenay et était très impliqué dans le Club sans frontières : "Avec mon groupe nous sommes venus jouer pour l'association Téria à la Halle des sports il y a une dizaine d'années, mais finalement, je n'avais jamais joué dans la salle Jacques Brel".

C'est une première pour cet ancien collégien chartrain et pourtant Dominique Grelier, directeur du centre culturel chartrain souligne : "Je n'avais jamais vraiment perdu de vue ce jeune musicien bourré de talent. Je l'ai rencontré



dans la délégation chartraine venue à Mopti, au Mali il y a 22 ans pour l'inauguration de la bibliothèque de l'école. J'ai suivi avec attention son parcours artistique. Ce nouveau projet est si innovant, si touchant que c'est un honneur d'y participer et d'en accueillir la première au Pôle Sud". Une création à découvrir le vendredi 30 janvier sur la scène de la salle Jacques Brel.

..."Je suis né un jour de neige dans le blanc de la raison"

"Enfermée dans ce piège flotte comme un flocon"...



Pratique

■ Un jour de neige, vendredi 30 janvier à 21h.

■ Erwan Roux dit Monsieur Roux : compositeur, interprète ■ Lilly Ma (Mélanie Crusson) : danse et chant ■ Juliette Divry : violoncelle et chant.

■ Déjeuner sur scène : jeudi 29 janvier à 12h30. Apportez votre sandwich, nous vous offrons le café.

Février 2015 - N°15.01

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr



Conseil municipal

Les principales décisions du 15 décembre 2014



Dans le Parc des loisirs, les travaux de mise à découvert du ruisseau de la Mécanique.

■ Aménagement-Urbanisme

Instruction des dossiers d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols : Renouvellement de la convention avec Rennes Métropole. Les certificats d'urbanisme seront désormais instruits par la commune de Chartres de Bretagne.

Unanimité (2 abstentions : M. Huche et Mme Costa).

Restauration du ruisseau de la Mécanique : dans le cadre de la mise à découvert du ruisseau de la Mécanique, la commune sollicite la participation financière de la Région Bretagne au titre du Plan opérationnel d'investissement 2015 pour les travaux relatifs au tronçon situé entre l'avenue de la Seiche et la Seiche, d'un montant prévisionnel de 291 000 € HT.

Taxe d'aménagement : conformément à l'article L 331-1 du code de l'urbanisme, les communes ou établissements publics de coopération intercommunale, les départements et la Région d'Île-de-France perçoivent la taxe d'aménagement en vue de financer certaines actions et opérations définies à l'article L 121-1 du même code. La Commune de Chartres étant dotée d'un PLU, cette taxe est instaurée de plein droit sur son ter-

ritoire depuis le 1^{er} mars 2012. Elle est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations dont la surface dite "taxable" est supérieure à 5 m². Le nouveau taux de la taxe d'aménagement, fixé à 4 %, sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2016.

Convention de servitudes avec G.R.D.F : dans le cadre de la mise à découvert du ruisseau de la Mécanique dans le Parc de Loisirs, des travaux sur la conduite Gaz ont été réalisés. Deux conventions de servitudes sont signées avec G.R.D.F.

Modification n°4 du PLU - Ouverture à l'urbanisation de terrains : par délibération du 22/09/2014, la commune a engagé la procédure de modification n°4 de son PLU. L'un des points de cette procédure concerne l'ouverture à l'urbanisation de parcelles situées en zone 2AU, d'une part dans le périmètre de la première phase de la ZAC Les Portes de la Seiche et d'autre part au sud de la ZAC de La Conterie. Ces emprises représentent respectivement des surfaces d'environ 3 et 4 hectares.

Conformément à la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové,

dite Loi ALUR, entrée en vigueur le 24 mars 2014, l'ouverture à l'urbanisation des zones 2AU au PLU doit être justifiée par délibération. Considérant les objectifs et la nécessité de produire des logements ; l'intérêt de poursuivre le développement économique du secteur de La Conterie, l'incapacité des zones déjà urbanisées à répondre à ces besoins ; le Conseil municipal, à l'unanimité (*M. Huche et Mme Costa ne participent pas au vote*), décide l'ouverture à l'urbanisation des secteurs mentionnés ci-dessus.

Rectification de limite : cession gratuite à la Commune d'une partie de la parcelle cadastrée AI70 pour une surface de 15 m², allée du Printemps.

Acquisition foncière : M. et Mme Le Cren ont sollicité la Commune pour l'acquisition de leur propriété située 11, avenue de Brocéliande. Cette parcelle sera acquise par la commune au prix de 350 000 € net vendeur, auxquels s'ajoutent les frais de négociation d'un montant de 15 000 € TTC. Ce montant est conforme à l'évaluation formulée par France Domaine le 9 décembre 2014.

■ Administration générale

Convention générale de mise à disposition des biens, droits et transfert des contrats de prêts affectés en totalité par la commune à l'exercice des compétences transférées à Rennes Métropole.

*Voir page 3 de ce Chartrain.
Unanimité (2 abstentions : M. Huche et Mme Costa).*

Compétence voirie : approbation de la convention en vue de la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communale et de ses dépendances.

*Voir page 3 de ce Chartrain.
Unanimité (2 abstentions : M. Huche et Mme Costa).*

Transfert de compétences : ouverture anticipée de crédits 2015.

Unanimité (2 abstentions : M. Huche et Mme Costa).

Multi-accueil Tintinabulle : recrutement d'un agent contractuel pour la direction du centre multi-accueil Tintinabulle à compter du 01/01/15.

Création d'un C.H.S.C.T. (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) commun entre la Commune de Chartres de Bretagne, le C.C.A.S., l'EHPAD et le Foyer de Vie. Fixation du nombre de représentants du personnel au C.H.S.C.T. commun et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements.



Tarifs et redevances des services communaux : l'ensemble des tarifs et redevances des services communaux, applicables à compter du 1^{er} janvier 2015, sont majorés de 2 % arrondis hormis la redevance du droit de place du marché qui reste à 1,05 €.

■ Finances

Amortissement de biens : par délibération n° 103/2014 du 3 novembre 2014, le Conseil municipal, a fixé la durée d'amortissement des dépenses concernant les études, l'élaboration, la modification et la révision des documents d'urbanisme de manière générale à 5 ans et à 1 an pour les dépenses inférieures ou égales à 500 €.

Décision modificative n°3/2014 : pour permettre le versement de participations et prendre en compte une régularisation d'amortissements de biens et de subventions, certains crédits budgétaires du budget principal de la commune sont ajustés.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir + ...

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartres-debretagne.fr

Etat Civil...

Naissance

- 11 décembre
Mouhamad Boiev
2, allée de la Fresnay

Agenda...

- Dimanche 1^{er} février
Cyclo-cross du Comité des Fêtes
Parc de Loisirs (voir p. 6)
- Lundi 23 février
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal à 18h30
- Vendredi 27 février
Don du sang
Salle V. Basch de 14h30 à 19h30.

À Coté

À Bruz

- 7^e édition de la Semaine du cinéma britannique
Nombreuses interventions de professionnels du film, des rencontres, des débats... Un jury de jeunes étudiants remettra son palmarès et le public élira son coup de cœur

Rendez-vous au cinéma du Grand Logis, du lundi 26 janvier au lundi 2 février.

À Pont-Péan

- 5^e festival Ciné'thique
Des films positifs, des films qui font du bien !
*Organisé par l'association Déclic éthique et la Mairie de Pont-Péan.
Les 6, 7 et 8 février à l'Espace Beausoleil.*

À Coté

■ Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Il est primordial de conserver précieusement l'attestation de recensement qui est remis à cette occasion par la mairie. En effet, celle-ci sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC...). Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

*Pièces à fournir lors du recensement à la mairie de domicile :
pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) et un livret de famille.*



■ Mille-Pattes...

Le Conseil municipal du 1^{er} décembre a approuvé la Convention d'aide financière à la Crèche Mille-Pattes. L'année 2015 est une année importante pour la crèche, installée dans des locaux provisoires en janvier, en attendant une relocalisation définitive. De plus, l'association gestionnaire quitte son statut d'association parentale. Pour l'année 2014, la CAF 35, s'engage à verser à l'association "Mille Pattes" une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 13 032 €.

En contrepartie de cette subvention, le bénéficiaire s'engage à faire évoluer la structure d'une gestion parentale à une gestion associative et à porter de 16 à 20 le nombre de places d'accueil d'ici la fin de l'année 2015. Les communes de Pont-Péan et de Chartres de Bretagne s'engagent à verser chaque année, à compter de 2015, une subvention d'équilibre afin que l'association atteigne un équilibre financier durable.



édiTO

Cérémonie des vœux... Extraits

Le jeudi 8 janvier dernier, en présence de Madame la Députée, des élus chartrains et des communes voisines, des présidents des syndicats intercommunaux, le maire, Philippe Bonnin, a adressé ses vœux 2015 aux Chartrains et aux acteurs de la vie politique, associative, culturelle, sportive, économique et sociale. Près de 400 personnes ont répondu à l'invitation.

En prélude à la cérémonie, le Maire, accompagné des élus du Conseil municipal, s'est associé à l'hommage rendu aux victimes de l'attentat au siège de Charlie Hebdo en rappelant : "Le combat pour la liberté est celui de tous". Une minute de silence et de recueillement a été observée par toute l'assistance.

"Permettez-moi d'adresser à chacun d'entre vous, ainsi qu'à toutes les personnes qui n'ont pu se joindre à nous mes vœux les plus sincères pour l'année 2015. Je vous souhaite une

excellente santé et toute la réussite attendue dans vos projets personnels, familiaux et professionnels .../. Vous, les acteurs de la vie associative locale, responsables et partenaires économiques, acteurs sociaux, je vous remercie de votre présence ce soir. Votre participation montre s'il est nécessaire, l'attachement qui est le vôtre à la vie communale. Je salue votre investissement quotidien qui s'exprime à travers le dynamisme de notre commune".

Le Maire a ensuite évoqué les réalisations engagées ou achevées en 2014 telles que la restructuration de la salle Jacques Brel du Pôle Sud et de l'ensemble sportif Rémy Berranger, la reconfiguration du parcours hydrographique du ruisseau de la Mécanique dans le Parc des loisirs. Il a cité également les opérations de viabilisation du nouvel éco-quartier des Portes de la Seiche, dont le réseau de chaleur biomasse ; projet qui s'inscrit dans la perspective du développement urbain

de la commune. Concernant les projets, plusieurs études ont été lancées dont celle qui concerne l'évolution des groupes scolaires de l'Auditoire et de Brocéliande : "Il s'agit de nous adapter aux futurs besoins des familles à échéance des 15 prochaines années".

À propos de l'intercommunalité, il a fait mention de "La nouvelle usine de production d'eau potable à Champ Fleury en Bruz qui est opérationnelle depuis février 2014.../. L'autre dossier concerne Val de Seiche et d'Ise avec l'assainissement pour 10 communes. La poursuite de la mission de service public intercommunal que nous avons initiée en 1999 est passée en gestion directe à Rennes Métropole depuis le 1^{er} janvier 2015".

Le Maire a poursuivi son intervention en abordant la crise économique et la situation de l'emploi : "Les choix économiques actuels et plus précisément industriels ne sont pas les nôtres. Les faits sont implacables. L'année 2014

n'a pas été bonne. Les plans sociaux se succèdent et pas seulement dans le bâtiment et toute la filière de l'industrie automobile, toujours au plus mal dans le canton.../. Nous allons donc continuer à nous battre avec toute la détermination utile pour impulser et soutenir de vraies initiatives locales et positives pour agir concrètement sur la création d'activités économiques nouvelles et par conséquent la création de nouveaux emplois".

Il a souhaité ensuite mettre en avant la vie économique chartraine : "Après l'inauguration fin 2013 de la nouvelle usine Schneider Electric, nous avons inauguré courant mai le site de SOPRA puis celui d'OGI cet automne. Ce sont des acteurs de renom de l'économie numérique implantés dans le parc de la Conterie. Nous avons également mis en place une concertation avec les commerçants et artisans chartrains, dont l'objectif est de mieux suivre et conserver le dynamisme économique". .../...

"En 2014, nous avons vécu de très beaux moments qui ont ponctué la vie associative, culturelle, sportive et solidaire de la commune. Ce sont autant de moments qui démontrent l'importance du lien qui unit tous les membres de la cité. C'est bien pour cela qu'il nous faut préserver ces valeurs de la vie locale. La commune, véritable corps social dont la première force est de savoir se renouveler, accueillir ses nouveaux habitants et préparer l'avenir... c'est la force dont a besoin la démocratie.

Bonne et heureuse année 2015".

Philippe BONNIN, Maire
Vice Président du Conseil Général
d'Ille-et-Vilaine en charge de
l'économie, l'emploi et l'innovation.
Président de l'ACSIA.

En clair... Quand l'agglo devient métropole

Au 1^{er} janvier 2015, Rennes Métropole, qui en avait déjà le nom, en a pris le statut juridique. Rennes Métropole (43 communes) est donc devenue une métropole, un statut partagé par dix autres grandes agglomérations françaises. C'est une conséquence de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (Maptam) du 27 janvier 2014. Cette transformation modifie les compétences de Rennes Métropole : certaines sont renforcées, d'autres sont nouvelles ou confortées. Ceci engendre également le transfert de certaines compétences actuellement exercées par les communes vers la nouvelle intercommunalité.



Compétences transférées... Quelles conséquences pour la commune ?

■ La voirie

Le périmètre retenu est celui du domaine public de la voirie communale et des réseaux implantés sous la voirie, comme les eaux pluviales ainsi que l'éclairage public. Pendant une période transitoire de 2 ans, Rennes Métropole, nouveau maître d'ouvrage, confié par convention à la commune la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des tâches inhérentes au service de la voirie. Cela signifie que pendant ces 2 années, la commune de Chartres et ses agents auront toujours en charge les études et travaux d'investissement, d'entretien et de réparation des voiries et des réseaux d'éclairage public. Cependant, ils le feront pour le compte de Rennes Métropole.

En revanche, les compétences transférées n'intègrent pas la propriété urbaine, le déneigement et les espaces verts. Les illuminations et le fleurissement resteront du ressort de la commune.

■ Gaz, chaleur, électricité

La gestion des concessions de distribution du gaz et de l'électricité a été transférée de la commune à Rennes Métropole. Il en sera de même pour le réseau de chaleur de l'éco-quartier des Portes de La Seiche.

■ L'eau et l'assainissement

En ce qui concerne la préservation de la qualité de l'eau, la production et la distribution d'eau potable ainsi que le traitement des eaux usées, Rennes Métropole exerce pleinement ces compétences dès

2015 en lieu et place des syndicats intercommunaux (dissous au 1^{er} janvier 2015) et antérieurement responsables de ces domaines.

Concernant l'eau potable, des communes extérieures à la métropole vont rester raccordées au réseau de distribution en conséquence, il est créé un syndicat mixte entre ces communes et la métropole en vue d'assurer la continuité du service public.



■ Éclairage de Denis Levrel,

Directeur Général des Services de la ville de Chartres de Bretagne

Concrètement pour les Chartrains, lors des deux prochaines années, ces transferts de compétences seront peu perceptibles. En effet, les questions directement liées aux travaux de voirie seront toujours traitées par la ville ; cependant ils devront s'inscrire dans le budget alloué par Rennes Métropole. Les dépenses directement liées à ces compétences transférées ne seront plus supportées par la ville, toutefois les dotations attribuées par Rennes Métropole à chaque commune, dont Chartres, seront diminuées dans les mêmes proportions. D'une certaine manière, nous serons prestataires pour le compte de Rennes Métropole.

Les années 2015 et 2016 vont permettre la mise en place d'une organisation des services de Rennes Métropole pour la gestion directe des compétences de voirie et d'éclairage public au 1^{er} janvier 2017. Celle-ci devra assurer le maintien de services de qualité et de proximité.



Zone bleue

Facilitons-nous la ville...

Entrée en vigueur en mars 2006, la zone bleue vise à inciter les Chartrains à fréquenter les commerces locaux du centre-ville en leur assurant de trouver une place de stationnement à proximité.

La commune comme les commerçants chartrains ont choisi de re-sensibiliser les habitants à ce dispositif.

Avant l'été 2014, la municipalité lançait une enquête auprès des commerçants pour renforcer l'offre commerciale et de services du centre-ville et consolider les échanges. Des rencontres constructives ont eu lieu à l'automne entre les élus, les services communaux et les commerçants : "Des propositions concrètes ont déjà vu le jour comme la suppression du local carton au milieu du parking. Une autre mesure importante plébiscitée par les commerçants, était de renforcer le respect de la zone bleue en centre-ville. En favorisant la rotation des véhicules, la zone bleue, permet de faciliter l'accès aux com-

merces, services et équipements du centre", explique Xavier Cordonnier, conseiller délégué au commerce.

Ainsi, en décembre et janvier, une campagne d'affichage dans les commerces accompagnée de flyers apposés sur les pare-brise a permis de sensibiliser les usagers et de rappeler l'intérêt de cette zone de stationne-



Expression de la Majorité

L'insertion, facteur de cohésion sociale

L'accompagnement des publics en difficulté constitue l'une des priorités de l'action communale. Pour aider les personnes à trouver leur place et toute la reconnaissance qu'elles méritent, nous agissons grâce au Centre Communal d'Action Sociale et à des organismes partenaires. Le C.C.A.S. suit les demandes de logements aidés, conseille pour le montage des dossiers de Couverture Maladie Universelle, oriente pour les demandes du Revenu de Solidarité Active. Le conseil d'administration du C.C.A.S. gère également le dispositif des tarifs dégressifs pour la restauration scolaire, les activités périscolaires, sportives et culturelles. Le financement des aides aux tarifs communaux représente 75 000 €. Des soutiens financiers ponctuels sont aussi octroyés en cas de demande expresse et à l'issue d'une délibération prise en réunion de C.C.A.S. L'accès à l'épicerie sociale communale est établi conjointement avec les assistants sociaux du Centre Départemental d'Action Sociale.

La commune finance le Point Accueil Emploi (P.A.E.) et travaille en étroite concertation avec tous les partenaires locaux dont la Mission Locale pour les Jeunes et les associations d'insertion (Relais Emploi, Ker Emploi). La commune est un partenaire actif du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Il favorise l'accès à l'emploi des personnes les plus en difficulté. Nous sommes toujours très réactifs pour mettre en place les multiples actions

d'insertion proposées par l'Etat : Emplois Jeunes, les contrats d'insertion, d'apprentissage et aujourd'hui les Emplois d'Avenir. Au-delà du coût de ces dispositifs, ce sont des initiatives indispensables dans le contexte économique et social actuel pour lutter contre le chômage. Nous avons participé très activement à la Semaine Nationale de l'Emploi des Personnes Handicapées. Les Chartrains sensibles à cette préoccupation ont ainsi pu connaître dans le détail les partenaires de l'insertion professionnelle des personnes handicapées, les aides possibles et échanger avec les entreprises.

Les jardins familiaux s'inscrivent également dans notre politique d'insertion et de cohésion sociale. Ils permettent aux personnes à revenu modeste de produire des légumes et autres cultures alimentaires. Ces jardins sont aussi un lieu de convivialité. Lors de l'extension des jardins en 2014, nous avons réservé une parcelle de 300 m² pour des activités collectives et pédagogiques. Si les conditions de ressources constituent le critère d'éligibilité au dispositif, l'élément primordial de notre action reste d'abord le projet d'insertion.

ment en centre-ville. Cette opération a été menée par des commerçants et par la police municipale. Signalée par des panneaux d'entrée et de sortie, la zone bleue s'étend de la Poste à la rue de la Poterie, de la rue de Lwówek à l'avenue de la Marionnaise. Les 148 places réglementées de cette zone sont dotées d'un marquage au sol de couleur bleue.

Expression de l'Opposition

Meilleurs Vœux 2015

Nos premières pensées vont vers les familles des victimes et les représentants des forces de l'ordre qui ont risqué leurs vies pour protéger des innocents d'une barbarie sans nom. Les français n'ont pas attendu les hommes politiques ni les consignes des appareils partisans pour se rassembler. Ils ont naturellement dépassé les polémiques politiciennes en sortant spontanément dans les rues de France comme à RENNES avec plus de 100.000 personnes. Bon gré, mal gré, les politiques ont dû suivre le mouvement de cette vague incroyable comme une réponse à la guerre déclarée au terrorisme et les atteintes à la liberté d'expression. Il est du devoir de chacun de se battre pour faire respecter ce droit fondamental si souvent bafoué par des individus qui veulent imposer une politique de la pensée unique.

Nous n'oubliions pas les quelques 420 demandeurs d'emploi de la commune qui vivent des moments difficiles surtout en période de fêtes et encore moins le personnel communal. En effet, vous êtes les garants du bon fonctionnement de la ville. En mairie, en maison de retraite, dans la police, dans le CCAS, dans les bibliothèques, pour les questions de propriété et d'environnement, vous êtes chaque jour sollicités pour résoudre les difficultés liées à la vie même des Chartrains. Naissance, mariage, décès, loisirs, culture, sécurité, bien-être etc. Ce sont ces services qui, au quotidien, font notre service public auquel les Chartrains sont tant attachés. Ce service public que vous assurez messdames et messieurs, c'est l'ensemble de toutes les activités indispensables à la cohésion

Le b.a.-ba de la Zone bleue

- Les automobilistes doivent apposer en évidence sur leur pare-brise un disque bleu conforme au modèle agréé indiquant leur heure d'arrivée.
- L'utilisation du disque européen de stationnement est obligatoire dans la zone bleue du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 (dimanches et jours fériés exclus).
- L'infraction est constatée lorsque le disque n'est pas apposé, n'est pas visible ou lisible ou que le véhicule stationne sur un même emplacement depuis plus de 1h30.
- L'infraction entraîne une contravention de 17 €, conformément à l'article R417-3 du code de la Route. L'amende est payée au Trésor public.

Brèves

Concert de musique sacrée

La chorale Saint-Martin de Vitré donne un concert "Hymne à la Vie" à l'église Notre Dame de Chartres. Le programme comprend des parties "choré" et des parties "solistes" avec notamment "L'ave Verum" de Mozart et la messe aux chapelles de Charles Gounod.

Dimanche 1^{er} mars. Entrée gratuite, participation libre au profit des foyers de jeunes travailleurs de Bamako au Mali.

Ma ruche... Je la déclare

La localisation des ruches est un outil indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. La déclaration annuelle permet cette localisation. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année.

Il est conseillé de la faire à l'automne, après la mise en hiverne : cela permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cependant, il ne faut pas attendre le dernier moment ; la déclaration risquerait de ne pas être prise en compte pour l'année en cours.

Chaque apiculteur doit faire une déclaration entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année, sur le site internet <http://vos-droits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml>.

Le midi du salarié



Envie de changer de métier, d'entreprise ? De vous former ? Venez rencontrer des conseillers et repartez avec un rendez-vous pour aller plus loin. La Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation du bassin d'emploi de Rennes (M.E.I.F) et le P.A.E. chartrain organisent une rencontre collective afin d'informer les salariés et les intérimaires sur les dispositifs dans le cadre d'une reconversion, du développement de compétences, de la création d'un projet professionnel.

Vendredi 27 février à partir de 12h15 à la Piscine de La Conterie. Participation gratuite mais inscription indispensable au 06 75 43 32 00. Panier repas offert.

Plus d'infos sur <http://blog.exploratoire.com/>

Quand la nature prend son envol Les Chartrains déploient leurs ailes



De A comme abeille
à T comme tourterelle,
en passant par le papillon ou la
chauve-souris, le thème du fleurissement
de l'année 2015 laisse la nature s'envoler.
L'artiste plasticienne Karen Raccah travaillera avec les
agents de la ville, les enfants des écoles et tous les acteurs du
fleurissement autour du thème "Quand la nature déploie ses ailes".
Les Chartrains sont invités à s'associer à l'aventure.

Passionnés d'horticulture ou simples amateurs, de nombreux habitants redoublent d'imagination chaque année pour embellir jardinières, balcons, terrasses ou jardins. Sans inscription préalable, ils peuvent être sélectionnés et recevoir un prix de maisons ou balcons fleuris.

Fin juin/début juillet, un jury composé de deux techniciens des services espaces verts, deux personnes non élues et deux élus sillonnent la commune. L'œil affûté de ces experts des jardins scrute la diversité des plantes, leur caractère local et sans

traitement : "Nous sélectionnons les jardins ou les balcons qui traduisent une recherche esthétique dans le cadre d'un respect environnemental avec des récupérateurs d'eau de pluie par exemple. Nous privilégions les créations réalisées par les habitants eux-mêmes sans intervention de professionnels", explique Jean-Claude Blot, responsable des serres municipales et du fleurissement.

La "récompense" de la municipalité qui prend la forme d'un voyage découverte a lieu traditionnellement en septembre. Mais l'envie et le plaisir de fleurir son

balcon ou son jardin peut également conduire à resserrer les liens de voisinage, accompagnés de conseils de jardinage, de dons ou d'échanges de graines et de plants.

De la flore à la faune

Le fleurissement 2015 se veut résolument tourné vers la nature comme support de vie : "Nous intégrons majoritairement des plantes indigènes⁽¹⁾ sauvages dans nos massifs, sans aucun produit phytosanitaire. Elles attirent insectes auxiliaires et polliniseurs, petits oiseaux, papillons et favorisent ainsi un cycle naturel", complète Olivier Conand, responsable du service Espaces Verts.

La nature prend donc son envol à travers mille et une réalisations à venir, par les équipes municipales, dans les futurs cocons de l'artiste Karen Raccah, dans les hôtels à insectes ou les nids et nichoirs des écoliers... Les Chartrains sont invités à se lancer dans l'aventure du fleurissement 2015.

(1) Indigène qualifie une espèce ou un ensemble d'espèces présentes naturellement en un lieu, sans y avoir été amenées par l'homme.



Libellule sur les bords de Seiche.

■ Vœux au personnel communal



Denis Levrel, directeur général des services et Philippe Bonnin, Maire.



Le mardi 13 janvier dernier, le cabaret du Pôle Sud accueillait les vœux du Maire au personnel de la ville, du CCAS, de l'Ehpad, du foyer de vie et des syndicats intercommunaux. Après l'intervention du nouveau directeur général des services Denis Levrel, le Maire Philippe Bonnin et l'adjoint au personnel, Ronan Lhermenier, ont réaffirmé : "Ne doutez pas de notre estime et de notre confiance en vous. Il nous faut nous adapter à ce contexte économique qui évolue et nous avancerons ensemble, dans le respect de tous et l'intérêt des Chartrains". A l'issue de la cérémonie, 9 médailles du travail ont été remises et le parcours de 7 agents a été salué à l'occasion de leur départ en retraite.



Ronan Lhermenier, adjoint au Personnel et aux Finances.

Les bons tuyaux des jardiniers municipaux

■ Favoriser les espèces rustiques et les fleurs sauvages

Souvent plus riches en pollen et nectar, plutôt que les fleurs sophistiquées. N'hésitez pas à laisser croître les "mauvaises herbes" : pissenlit, ortie, achillée, serpolet, pâquerette, sainfoin... Les papillons et abeilles viendront butiner. Ils apprécieront aussi toutes les aromatiques : thym, romarin, menthe, sauge, mauve, verveine, bourrache, origan, camomille...

■ Pour que les oiseaux trouvent refuge dans votre jardin

Plantez les arbustes épineux comme l'aubépine, ils y feront leur nid. Vous pouvez également fabriquer des nichoirs. La mésange vous débarrassera des araignées, larves et insectes adultes et le rouge-gorge de vos chenilles et pucerons.

■ Marions-les !

Les soucis ont la réputation de tenir éloignés les insectes, plantez-en dans votre potager en les mariant aux carottes, aux choux et aux laitues. Mariez les œillets d'inde au feuillage odorant avec les tomates : leur odeur fait fuir bon nombre d'insectes. Pour augmenter votre production de haricots, plantez parmi eux des pois de senteurs qui attireront les insectes pollinisateurs. La lavande et la menthe tiendront à distance les fourmis, mais aussi les pucerons.



■ Ville 4 fleurs : une récompense collective

Depuis 2004, Chartres de Bretagne est récompensée du label national 4 fleurs. Outre la qualité du fleurissement, le jury des Villes et Villages Fleuris prend en compte la gestion écologique des espaces verts, la politique en faveur de l'eau, le patrimoine arboré... Sur les 12 000 communes qui participent à ce concours national, 223 villes seulement sont classées "4 fleurs". Le maintien du label de notre commune vient d'être confirmé suite au passage du jury en juillet dernier.

Halte aux pesticides

■ Afin de protéger les réserves souterraines d'eau, l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2013 interdit l'utilisation de désherbants chimiques à Chartres de Bretagne. L'interdiction s'applique également aux produits biocides utilisés pour le nettoyage des façades et toitures. Pour la biodiversité, la protection de l'eau et de notre santé, il est nécessaire d'adopter des pratiques de jardinage sans pesticide ni engrais chimique. ■



Opération logement Côté ville

A l'angle de la rue de la Poterie et de l'avenue du Général de Gaulle, Coop Habitat Bretagne commercialise son programme "Côté Ville".

La livraison est prévue pour le 2nd trimestre 2016.



Sur les 40 appartements du T2 au T4, 10 sont proposés dans le cadre de l'extension du dispositif "location-accession". Dans ce cadre, les ménages répondant aux plafonds de ressource PSLA (Prêt Social Location Accession) peuvent prétendre au dispositif même s'ils sont propriétaires.

Dans ce cas, Rennes Métropole n'apporte pas d'aide supplémentaire, hormis le prix de vente moyen, qui sera plafonné à 2 300 €/m² de surface habitable (stationnement compris).

Les conditions d'éligibilité

- Ne pas dépasser, hors allocations, les plafonds de ressources PSLA (revenus nets mensuels des 12 derniers mois) : personne seule : 2 193 €, ménage sans enfant : 2 924 €, ménage avec 1 enfant : 3 383 €, ménage avec 2 enfants : 3 748 €, ménage avec 3 enfants et plus : 4 113 €.
- Un locataire-accédant peut être propriétaire d'une résidence locative ou de sa résidence principale et acquérir un logement en PSLA, sous réserve de destiner ce nouveau logement au titre de résidence principale. Pendant une période minimale d'un an, il sera locataire de son nouveau logement.

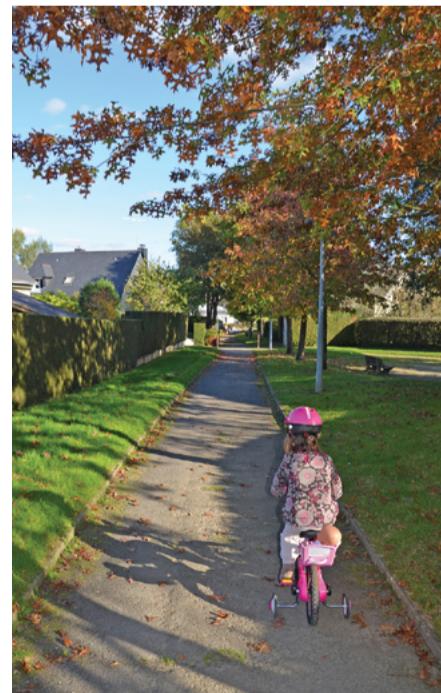
Pour en savoir +

- Information et retrait des dossiers de candidature auprès de Coop Habitat Bretagne - 93 rue de Lorient - CS 66432 - 5 064 Rennes Cedex. Tél. 02 99 65 41 65. Site : www.coophabitat.fr

■ Info vélo

Sur les chemins...

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Le cycliste est le bienvenu sur les chemins piétonniers qui sillonnent Chartres de Bretagne mais il doit absolument respecter les piétons qui y sont prioritaires et limiter sa vitesse.



Le chiffre
du mois

1 183 €
récoltés pour lutter
contre la maladie
de Charcot

De plus, pour rouler en toute sécurité, le cycliste casqué doit disposer d'un vélo bien équipé et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit (freins, dispositifs rétro-réfléchissants, gilet rétro-réfléchissant).

■ Que faites-vous le 31 janvier ?

Le club Espérance Football organise la seconde édition de la journée "Foot" le samedi 31 janvier à la Halle de La Conterie : "Nos objectifs sont de favoriser et de renforcer le lien entre tous les acteurs du club en partageant un moment de convivialité, qu'ils soient licenciés, dirigeants, éducateurs, bénévoles, supporters, sympathisants, parents, enfants...", souligne Paul Giraud, président du Club.

Cette journée ouverte à toutes et à tous (licenciés ou non licenciés) permettra également de retrouver d'anciens joueurs et dirigeants.



- Samedi 31 janvier à la Halle de La Conterie ■ 13h30 - 17h30 : Atelier pâtisserie - 10 €¹ ■ 13h30 - 17h30 : Tournoi Playstation - 5 €¹
 - 16h00 - 17h30 : Goûter et spectacle pour les enfants ■ 19h00 : Dîner et soirée dansante - 20€
 - 1. Gratuit si inscrit pour le dîner.
- Infos et inscriptions : <http://journee-club-football.com/>

■ Gym sportive

Le club de l'Espérance organise les compétitions départementales en Gymnastique artistique féminine et Gym acrobatique... Ouvertes à tous

Samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février dans la salle de gymnastique de l'ensemble sportif Rémy Berranger.



■ Cyclo-cross



Le Comité des Fêtes organise son 38^e cyclo-cross au parc de loisirs en collaboration avec l'Espérance Cyclotourisme.

- . 13h30 : cadets-dames-juniors
- . 14h40 : écoles de cyclisme
- . 15h45 : espoirs et séniors

Dimanche 1^{er} février. Entrée gratuite, Restauration sur place - Tombola.



■ Natation solidaire

Comme l'an passé, le club Espérance natation de Chartres de Bretagne a organisé le samedi 10 janvier, à la piscine de La Conterie une compétition solidaire en partenariat avec les associations Papillons de Charcot et Fondation de Latran, qui luttent contre la SLA (sclérose latérale amyotrophique ou maladie de Charcot). 130 nageurs se sont jetés à l'eau ce qui a permis de collecter 1 183 € remis intégralement aux deux associations. Plus de 30 bénévoles se sont mobilisés autour des compétiteurs pour garantir le bon déroulement de cette soirée.

Au Pôle Sud

Salle Jacques Brel

- Chanson danse
L'Hallali production
"Un jour de neige"

Vendredi 30 janvier 2015 à 21h

- Double scène Chanson
. François Audrain - "Retours"
. Mélißmell "Droit dans la gueule du loup".

Vendredi 6 février à 20h30

- Théâtre marionnettes
et objets
Scopitone et Cie

"Juliette + Roméo = AESD"

Mercredi 11 février à 15h.

Tout public dès 8 ans

- Polyphonies occitanes
La Mal coiffée - "L'Embélinaire"

Jeudi 26 février à 20h

- Festival
10th Festival du film
de voyage et de l'aventure
Du vendredi 27 février au dimanche 1^{er} mars.

- Double scène Chanson
. Sophie Maurin - "Far Away"
. Volo - "Sans rire"

Vendredi 6 mars à 20h30

Déjeuners sur scène

Rendez-vous à 12h30... Ouvert à tous,
apporter votre sandwich,
nous vous offrons le café !

- . Chanson-danse
L'Hallali Production "Jour de neige"
Jeudi 29 janvier

- . Chanson
Nid de coucou - "Neige et verglas"
Jeudi 19 février

Au Carré d'Art

- "Arktikugol"
Photographies de Léo Delafontaine
Du 29 janvier au 7 mars
Dans le cadre du festival travelling Oslo.

A la Médiathèque ...

- Rendez-vous contes
Mercredi 28 janvier à 17h. Pour les + de 3 ans accompagnés d'un adulte.

- Trala-Lire, pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte.
Samedi 7 février à 11h.

- Raconte Petite Souris : lectures d'albums pour les enfants à partir de 3 ans par l'association Lire et Faire Lire.
Mercredi 11 février à 17h.

Arktikugol au Carré d'Art

Le Carré d'Art expose le travail du photographe Léo Delafontaine "Arktikugol" (charbon arctique en russe) présenté dans le cadre du festival de cinéma Travelling de Rennes Métropole qui, cette année, pose ses valises en Norvège.

Diplômé en photographie et en littérature française, Léo Delafontaine se consacre depuis plusieurs années à la photographie documentaire : "Je fais de la photographie pour isoler ces moments de perfection qui font de certaines images un formidable vecteur de plaisir et de fascination". Imaginez des mineurs ukrainiens. Faites-les travailler dans une concession minière russe, elle-

même enclavée dans un territoire norvégien situé dans l'Arctique, et vous aurez Barentsburg, une ville-entreprise de 440 habitants sans autre raison d'existence que les intérêts géopolitiques de l'URSS puis de la Russie. Elle est la propriété du trust Arktikugol, une entreprise d'état russe employant majoritairement des travailleurs ukrainiens. Des images que l'on croirait sorties d'un autre temps.



■ Le Carré d'Art - Du 29 janvier au 7 mars - Centre Culturel Pôle Sud - Tél. 02 99 77 13 27 - carre.art@ville-chartresdebretagne.fr - www.galerielecarredart.fr

■ À la Médiathèque



■ Les rues de la ville

Entrez dans le cœur intime des cités urbaines à travers ce carnet de voyages en images et en poésie. Ces patchworks de rues colorées, de murs insolites, de marchés animés, de vieux métiers reflètent l'âme de la ville. Elle est dévoilée par les photos de Jean-Pierre Dupuich, accompagnées des textes poétiques de Charlotte Louf et de jeux d'écriture par l'association chartraine "Des mots pour le dire".

Une exposition à découvrir du 3 au 25 février.

Aux 4 coins du Monde Du 26 février au 1^{er} mars

La ville de Chartres de Bretagne accueille le 10^e Festival du film du voyage et de l'aventure. Déjà 16 ans que l'aventure suit sa route au Pôle Sud ! Ce festival est devenu bi-annual en 2001. Cette année encore les grands voyageurs, fous furieux d'aventure, nous entraîneront sur les océans, les plus hautes montagnes, les chemins du bout du monde, les déserts... à pied, à vélo, en voilier, en vol à voile...

Il s'agit de l'un des tout premiers festivals français consacrés au voyage et à l'aventure avec une trentaine de films (dont une quinzaine en compétition) qui seront projetés sur grand écran, en présence des réalisateurs et aventuriers.

Le festival "Aux 4 coins du Monde" promet des moments de convivialité, d'échanges, d'expos, de découvertes et d'évasions grâce à plus de 50 exposants : accompagnateurs de voyage, associations de solidarité et humanitaires, écrivains-voyageurs, éditeurs, librairie du voyage, matériel de randonnée et de vélo, pâtisserie orientale, peintre-voyageur, voyagistes... Des expos photos, un café littéraire, un atelier "Carnets de voyage"...

À Chartres de Bretagne, salle Jacques Brel ou au Cinéma Espérance... c'est 4 jours pour vibrer, se donner du courage pour partir, préparer son voyage, suivre ses envies d'ailleurs, aller sur les pas de ces boulingueurs, de ces conquérants de l'impossible.

Retrouvez le programme et plus d'informations sur www.aux4coinsdumonde.eu

Les petites peintures du Pôle Sud "Passe ta commande"

Les jeunes entre 6 et 15 ans des ateliers d'arts plastiques proposent un nouveau projet participatif à tous les Chartrains.

Le principe est simple : vous avez une idée, vous passez commande, les jeunes la réalisent, l'exposent puis vous l'offrent !

Jusqu'au mois de mars, une boîte aux lettres et des "Bons de commande" sont mis à disposition des visiteurs dans le hall du Centre Culturel afin de "commander" aux élèves des Ateliers d'arts plastiques, une œuvre de petite dimension au format 10 cm x 15 cm. "Il s'agit d'une véritable collaboration car celui qui passe commande doit proposer une idée mais aussi préciser plusieurs points comme les techniques, les coloris souhaités, la possibilité ou non d'utiliser une documentation", explique Gwenaëlle Rébillard, coordinatrice des ateliers du Pôle Sud. Ainsi, chaque semaine les élèves découvriront les commandes, en choisiront quelques-unes pour les réaliser au gré de leurs envies et en fonction des indications proposées. Les "petites peintures", seront affichées au fur et à mesure. "Ce projet répond à une volonté des Ateliers de sortir de leurs murs, de



partager leur travail de façon amusante avec le plus grand nombre, et d'inviter à des collaborations simples et joyeuses". Une exposition évolutive, visible par tous, grandira au fil des semaines, dans le hall du Centre

Culturel. Un vernissage en mars viendra clore le projet. Il réunira tous les participants qui pourront alors voir pour la dernière fois l'exposition dans sa totalité, avant de se voir offrir l'œuvre réalisée à leur demande.

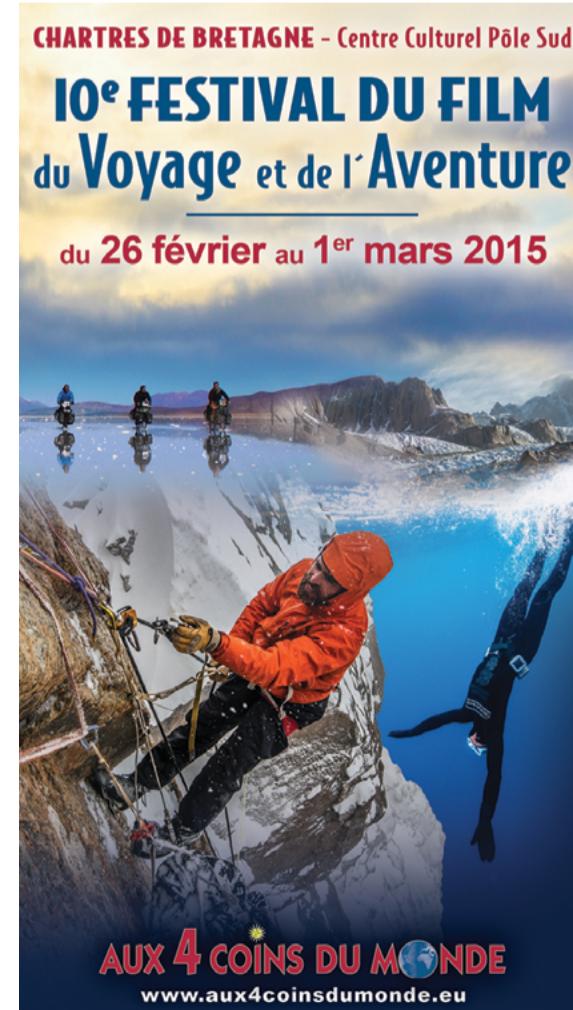
Partager la création

Le projet des "petites peintures" s'intègre dans une dynamique déjà amorcée sur l'un des murs du hall depuis le début de la saison : "Ces mini-expositions à l'initiative des enfants et adolescents en théâtre et arts plastiques sont conçues comme une fenêtre avec vue sur le travail réalisé dans les ateliers. On pourra y découvrir des travaux mais aussi, des ébauches, des trouvailles, des détails, des surprises, des pensées, des réflexions, des ambiances, des objets incongrus". Bref, un mur tel un petit cabinet de curiosités pour susciter celle des autres et partager plus ensemble la création artistique.

CHARTRES DE BRETAGNE - Centre Culturel Pôle Sud

10^e FESTIVAL DU FILM du Voyage et de l'Aventure

du 26 février au 1^{er} mars 2015



■ Voyage et rencontre...

Dans le cadre du festival "Les 4 coins du monde" La Médiathèque vous propose une rencontre avec Bruno Pilorget, illustrateur et cartonniste :

■ 10h-11h30 / 14h-15h30 : ateliers de peinture

Gratuit sur réservation.

■ 16h30-17h30 : projection du documentaire *Salaam Palestine* ! composé d'interviews, dessins, photos, textes lus, extraits du livre "*Salaam Palestine ! Carnet de Voyage en Terre d'Humanité*" (édition La boîte à bulles 2013). Film suivi d'un débat, sous l'angle de la démarche artistique de ce voyage.

Entrée libre - ados-adultes.

■ Exposition "*Salaam Palestine !*". Images et textes tirés du carnet de voyage. Dédicaces en dessins.

*Samedi 28 février
Tout public à partir de 7 ans.*

En 3^e, l'heure du choix

Plus tard, je serai...

Quels sont les métiers qui m'intéressent ?
 Quels enseignements d'exploration choisir en seconde générale ?
 Quelles sont les filières professionnelles ?
 Casse-tête pour les élèves, angoisse pour les parents...
 L'orientation après la 3^e n'est pas une décision qui se prend à la légère ! A Chartres de Bretagne, le Point Information Jeunesse et le collège de Fontenay travaillent en collaboration pour accompagner les jeunes.



■ Atelier découverte des Métiers au Collège de Fontenay.

Un jeudi midi de décembre, dans une salle de permanence du collège de Fontenay, une poignée d'élèves de 4^e et de 3^e a répondu à l'invitation du PIJ pour participer à un atelier d'informations sur les métiers. Après une présentation générale, Isabelle Lautram, animatrice développe tel ou tel métier en fonction des questions des jeunes et s'appuie sur une documentation détaillée du Centre Régional d'Infor-

mation Jeunesse (4 bis) : "Ces ateliers thématiques sur le temps du midi sont très interactifs. Mon rôle n'est pas de guider les ados dans leur orientation mais bien d'apporter de l'information concrète sur les métiers et les branches professionnelles", explique Isabelle. Maelys, jeune Chartraine en classe de 3^e, s'était inscrite à l'atelier sans conviction et finalement pose de nombreuses questions et multiplie les recherches dans la documenta-



Le PIJ... une caverne d'Ali Baba !

Grâce au partenariat entre le collège de Fontenay et la ville de Chartres de Bretagne, à travers le Point Information Jeunesse, ces ateliers se déroulent deux fois par mois. En outre, les collégiens peuvent venir le mercredi toute la journée et le vendredi matin dans les locaux du PIJ situés dans l'enceinte du Centre Jean Jaurès, l'accès y est gratuit, anonyme et sans rendez-vous. Crée en 1994, c'est un espace d'information, d'écoute et de documentation ouvert à tous : jeunes, familles et professionnels de la jeunesse : "C'est une sorte de caverne d'Ali Baba, qu'il s'agisse de scolarité, de projets individuels ou collectifs, de questions de formation, de santé, de loisirs. Le lieu propose une documentation riche et actualisée et des moyens de communication sont mis à disposition", complète Dominique Bonniou, adjointe à la jeunesse.

■ Le PIJ, ouvert le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h ■ Centre Jean Jaurès - 1, rue Mme de Janzé ■ Tél. 02 99 41 32 04. Courriel : pij@ville-chartresdebretagne.fr

■ Découverte des métiers du spectacle au centre culturel Pôle Sud.



Quand le collège entre dans les entreprises...

Au collège de Fontenay, l'équipe enseignante, la conseillère d'orientation, le centre de documentation et d'information accompagnent les jeunes dans la construction de leur projet. Outre les stages en entreprises et les mini-stages proposés par les lycées professionnels, une option facultative est offerte aux élèves en 3^e : la DP3.

Cette option découverte professionnelle (DP3) est proposée aux élèves de 3^e, quels que soit leur niveau et leur orientation future : "Au collège cette année, 16 élèves répartis dans trois classes de 3^e ont choisi cette option. Elle vise à faire connaître les métiers

grâce à des rencontres régulières avec des professionnels, des visites d'entreprises...", explique Etienne Walger, professeur de technologie au collège de Chartres et responsable de l'option DP3 qu'il anime avec Julie Vigneau, professeur de sciences physiques.

Par la mise en place d'activités concrètes hors du domaine purement scolaire (enquêtes, reportages, mises en situation, recherches documentaires...), les jeunes appréhendent différents secteurs : "Nous construisons le programme de l'année de façon à couvrir de nombreux domaines d'activités. Ainsi, nous avons visité un stade

en construction dans le quartier de Villejean à Rennes, les chantiers navals et Airbus à Saint-Nazaire...", poursuit l'enseignant. Avant la fin de la 3^e, les élèves auront également découvert les métiers de la pêche à Saint-Malo, le monde du spectacle vivant au Pôle Sud ou encore les types d'emplois dans une mairie. C'est une première approche du monde professionnel destinée à élargir et compléter la culture générale des collégiens. Elle permet aussi d'aider à se construire et gagner de la confiance en soi.

L'apprenti a l'étoffe d'un chef !

Baptiste, 19 ans, est passé du collège aux fourneaux à la cuisine il y a quelques années. Enfant, il "traînait" volontiers dans la cuisine du restaurant de sa mère. L'ambiance chaleureuse dans l'équipe, l'adrénaline du coup de feu de midi, les odeurs, les savoir-faire, lui ont donné l'envie de se lancer après la 3^e à son tour dans l'aventure gastronomique.



Après un bac professionnel en lycée hôtelier, il poursuit en BTS arts culinaires. Il continue aujourd'hui en alternance dans la cuisine du restaurant Le Refuge à Chartres de Bretagne : "En classe de 3^e, il faut faire preuve de curiosité, ne pas hésiter à faire des stages, aller à la rencontre des entreprises. J'ai commencé par observer les cuisiniers et aujourd'hui je suis décidé sur mon avenir professionnel."

De sa créativité et de son talent dépendront le plaisir gustatif des clients et la renommée de son futur restaurant.

■ A l'école Brocéliande

Le centre équestre du Rheu "Breizh Horse" est venu présenter une voiture à cheval tirée par 2 chevaux de trait le 19 décembre. Après une promenade en hippomobile, les enfants de Grande section ont traduit leurs souvenirs en dessins.

